fédération française d'études et de sports sous-marins
FONDEE EN 1955 – MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

FFESSM
Commission Médicale et de Prévention

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Je soussigné Docteur

☐ **Médecin diplômé de médecine subaquatique** ☐ **Médecin fédéral n°**
☐ **Médecin du sport (qui ne peut pas signer ce document s'il s'agit d'un enfant de 8 à 14 ans qui n'est pas Niveau 1)**
Certifie

Avoir examiné ce jour
Nom : **Prénom**
Né(e) le **à**
Demeurant

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :
☐ **à la pratique de l'ensemble des activités fédérales de loisir**
☐ **à la pratique des activités fédérales de loisir suivantes :**

☐ **à l'enseignement et à l'encadrement de la plongée**
☐ **au passage du brevet suivant :**

Que l'enfant désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :
☐ **de la plongée subaquatique avec scaphandre**
☐ **de l'ensemble des activités fédérales de loisirs à l'exception des activités indiquées ci-dessous :**

Pour la surveillance médicale des enfants de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :
☐ **6 mois** ☐ **1 an**

☐ **Que l'enfant désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la discipline suivante :**

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :
☐ **de contre-indication à l'ensemble des compétitions fédérales**
☐ **de contre-indication aux compétitions dans la discipline suivante :**

Remarques éventuelles :

Fait à **le** **Signature et cachet**

Nombre de case(s) cochée(s) : ☐ (obligatoire)

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration.